



Nouvelles de la présidente-directrice générale par intérim - Constitution du CSSS Alphonse-Desjardins.

Le 29 janvier 2011, le CSSS Alphonse-Desjardins, issu de la fusion du CSSS du Grand Littoral et du CHAU-HDL, a été légalement constitué. La 1^{re} séance du conseil d'administration provisoire a eu lieu le 2 février 2011. Docteur Gilles Lagacé assure la direction générale de façon intérimaire.

Nominations

- * **Poste au CA du CSSS de Montmagny-L'Islet au collège électoral désigné par l'Agence.** Monsieur Gérard Gagnon a été nommé.
- * **Poste d'observateur au CA du Carrefour de soutien aux aidants (CSA).** « *L'Appui pour les proches aidants* » a été institué et a reçu le mandat d'assurer la gestion d'un fonds de 200 M \$ sur une période de 10 ans, destiné à soutenir les aidants des personnes âgées. Pour notre région, 869 000 \$ est accordé, sur une base annuelle au Carrefour de soutien aux aidants. Madame Marie-Claude Leclerc est nommée pour agir au titre de membre observateur au CA du Carrefour.

Adoptions

- * **Règlement sur la formation du comité régional pour le programme d'accès aux services de santé en langue anglaise de la région de la Chaudière-Appalaches, Règlement numéro 2010-01.** Sur recommandation du comité régional, ce règlement a été modifié pour tenir compte des obligations prévues à la Loi en regard de sa composition, de ses règles de fonctionnement et de régie interne, des modalités d'administration de ses affaires ainsi que de ses fonctions, devoirs et pouvoirs.
- * **Proposition d'amendement relativement au plan d'organisation régional des services d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dans la région de la Chaudière-Appalaches.** À la suite de travaux réalisés avec les équipes de radiologie et du dépôt d'un projet d'implantation d'un service d'IRM au site hospitalier du CSSSMI, une modification a été apportée au plan régional. Ajout d'un 4^e appareil d'IRM pour assurer la mise en place d'un guichet d'accès unique, et ce, sous réserve des orientations ministérielles.

- * **Ventilation de l'enveloppe budgétaire pour le programme des services de santé au travail 2011.** La CSST a conclu avec l'Agence un contrat aux termes duquel cette dernière s'engage à assurer les services nécessaires à la mise en application des programmes de santé au travail sur son territoire. Le plan d'organisation pour le programme des services de santé au travail prévoit que le CSSS de Montmagny-L'Islet offrira les services locaux de santé au travail à l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. Le conseil a adopté la ventilation de l'enveloppe budgétaire pour le programme des services de santé au travail pour un montant de plus de 4,9 M \$.

- * **Centre jeunesse Chaudière-Appalaches : vente de l'immeuble Campus Saint-Damien.** Un avis favorable sera transmis au MSSS afin que l'établissement puisse procéder à la vente du Campus Saint-Damien à la compagnie « Jeune de l'avenir, je t'écoute, inc. » Cette transaction permettra à l'établissement de se départir du bâtiment dont l'usage pour le réseau n'est plus requis depuis 1996 et de réduire ses charges financières liées à la gestion de l'immeuble.

Suivis de gestion

- * **Entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011 à intervenir entre l'Agence et le Ministère.** Conformément aux nouvelles mesures relatives aux dépenses de nature administrative, l'Entente signée est déposée.
- * **Procédure d'examen de décisions prises par l'établissement pour mettre fin à une mésentente entre une ressource non institutionnelle et l'établissement gestionnaire.** En suivi du dernier conseil et conformément à la procédure, l'Agence a analysé la situation avec les parties concernées. Cette analyse a permis de confirmer le maintien de la résiliation du contrat avec la ressource de type familial.